

Parution semaine 15, 2009

CANTON DE NEUCHÂTEL CHANGEMENT DE GÉRANT À L'ABATTOIR DES PONTS-DE-MARTEL

Catherine Humbert-Droz

L'abattoir régional des Ponts-de-Martel a tenu l'assemblée générale de sa société coopérative, à l'Anim'Halle aux Ponts-de-Martel, sous la présidence de Daniel Geiser qui a repris cette fonction depuis une année.

Afin d'assurer le changement de gérance dans les meilleures conditions, le comité a porté son choix sur Johnny Schneiter, habitant des Ponts-de-Martel. Il détient deux CFC: boucher-charcutier et employé postal; il a travaillé comme chauffeur poids lourd chez Desmeules (transports de bétail pour la boucherie) et en dernier lieu à la boucherie Bühler de La Chaux-de-Fonds. Johnny Schneiter est aussi adepte de VTT et fan de hockey. Il se dit motivé avec la volonté d'aller de l'avant afin de mener à bien ce nouveau «challenge».

Objectif d'abattage atteint

Les statistiques d'abattages pour la Suisse en 2008 ont démontré une baisse des tonnages dans toutes les catégories (gros bovins -1,2%; veaux -0,7%; porcs -5,4%; ovins -2,9%). «Fort heureusement, ça n'a pas été le cas pour notre abattoir, nous avons atteint un volume total d'abattage de 864 tonnes avec 9018 animaux dont plus de 7500 porcs. A noter que notre objectif pour l'année 2008 était d'atteindre 850 tonnes», déclare Daniel Geiser. Il faut souligner que cette évolution favorable est aussi indispensable. En effet, des mesures seront prises afin d'assurer un amortissement minimal de l'abattoir. Après une évaluation détaillée de la situation financière, un cash-flow d'environ 100 000 fr. est nécessaire pour effectuer les remboursements et amortissements. Les objectifs à moyen terme sont de trois ordres: augmenter les tonnages, compresser les charges et effectuer des travaux complémentaires (désossage par exemple) pour les clients. Sur le court terme, le remboursement du crédit d'investissement est retardé de quelques mois.

Facturation

Un clic pour la facturation et plus besoin de liquidités à l'abattoir! Un nouveau logiciel de facturation permet dorénavant au gérant de transmettre au comptable les données correspondantes d'un simple clic. Celles-ci sont insérées instantanément dans la comptabilité. De ce fait, toutes les prestations de l'abattoir font désormais l'objet d'une facture avec un bulletin de versement.

Les bonnes pratiques d'hygiène

Un point important à l'ordre du jour, la mise en place du suivi des BPH «bonnes pratiques d'hygiène»- HACCP «méthode et principes de gestion de la sécurité sanitaire des aliments». Avec plus de 600 tonnes de volume d'abattage par année, l'abattoir des Ponts-de-Martel n'est plus considéré comme un petit abattoir. Il doit impérativement répondre aux exigences légales d'hygiène d'un grand abattoir. Un travail important a abouti récemment, celui de la mise en place du suivi des «BHP-HACCP». Toutes les activités et actions effectuées dans l'abattoir sont répertoriées dans des classeurs; il s'agit non seulement d'assurer la traçabilité, mais aussi de prouver que toutes les normes sont respectées. Ce travail a été effectué avec la collaboration du Service vétérinaire cantonal neuchâtelois, plus précisément Anne-Florence Piguet, qui a fonctionné comme consultante.

Retour